

ADEZAC

Territoires de Courtaboeuf, Limours, Marcoussis, Saclay

LETTRE AUX ADHERENTS

Février 2010



L'ÉVÉNEMENT DU MOIS :

Petit déjeuner ADEZAC du 4 février 2010 LA LOI DE FINANCES 2010

Présentation par Patrick Jouault, Expert comptable et
Commissaire aux comptes

Patrick Jouault, Expert comptable - Commissaire aux comptes et également Administrateur de l'ADEZAC, nous a fait une présentation de la loi de finances 2010 et de la loi de finances rectificative 2009. Nous vous en rappelons ci-dessous les grandes lignes :

Fiscalité des particuliers :

La fiscalité des particuliers a été abordée rapidement, en particulier **les réductions et crédits d'impôts** : emprunt pour l'habitation principale, développement durable, emplois à domicile. Nouveauté, la souscription au capital des PME.

Il a évoqué les **dons aux œuvres**, avec une nouveauté de la loi de finance 2010, des réductions pour les dons versés à une association étrangère, dans un état de l'union européenne ayant conclu une convention d'assistance fiscale avec la France. Les dons peuvent donner droit à une réduction d'I.S.F. qui peut aller jusqu'à 75 % des dons, dans la limite de 50 000 €.

Plafonnements - Bouclier fiscal (voir détail dans document)

Traitements et salaires : les indemnités de départ à la retraite sont exonérées dans le cadre d'un plan de sauvegarde à l'emploi. Une exonération de 50 % est appliquée sur les indemnités pour accident du travail.

En France, les lois évoluent (loi de finance rectificative) ainsi, l'avoir fiscal, très compliqué, a été remplacé progressivement par un avoir de 50 % puis de 40 %, puis par sa disparition, au profit des prélèvements libérateurs.

Fiscalité des entreprises :

Les grandes réformes

1. **REFORME DE LA TAXE PROFESSIONNELLE** : au 1^{er} janvier 2010 la TP est remplacée par la **CET**, Contribution Économique Territoriale qui est composée de la **CFE** (cotisation foncière des entreprises) et la **CVAE** (cotisation sur la valeur ajoutée). C'est un calcul que l'on connaît depuis 10 ans dans la liasse fiscale 2058 E

- **Cotisation foncière des entreprises** : tout ce qui a trait aux « murs », valeur locative des biens pour les besoins de l'activité, est soumis à la taxe foncière. À

propos de taxe foncière, Max Mahin signale qu'il faut vérifier si l'on ne peut pas la réduire car on paie parfois plus que nécessaire.

- **La valeur ajoutée** : ce sont les ventes moins les achats de marchandises, de fournitures de bureau, les locations. On obtient donc un chiffre représentant la somme des salaires, des charges sociales, des amortissements et des résultats.

Remarque : bien distinguer ces deux cotisations.

Base valeur ajoutée : valeur produite par l'entreprise (tout le monde connaît ce calcul de valeur ajoutée - imprimé E). à noter que le leasing représente beaucoup de valeur ajoutée.

Mise en œuvre de la réforme (voir document)

C'est à l'expert comptable de contrôler l'imprimé 1003 car c'est sur cet imprimé que se base l'administration fiscale pour taxer. Ainsi une écriture comptable erronée peut engendrer beaucoup de désagréments.

Question : En cas de désaccord avec le fisc, à qui faut-il s'adresser ?

Réponse : Important : la meilleure démarche est d'aller les voir.

Les SCI vont également payer une partie de la CET ; Il est nécessaire de tenir des comptabilités des SCI, par exemple, si on veut changer en SCRL de famille.

2. LE PAQUET T.V.A :

Rappel des principes applicables jusqu'au 31/12/2009

Nouveaux principes au 1^{er} janvier 2010 :

Points clés à retenir :

- Lieu d'imposition à la TVA
- Qui est redevable

Nouveaux principes de taxations : preneur assujetti ou non assujetti

Consulter la Revue Fiduciaire 17/12/2009 cahier n° 2

Régime d'imposition et modalités déclaratives

Télé déclaration de TVA et télépaiement seront obligatoires à partir d'octobre 2010, pour un montant de C.A. 2008 supérieur à 500 000 € et pour 2011 C. A. supérieur à 230 000 €.

Fiscalité du patrimoine :

À retenir : le **Pacte Dutreil**, concernant la transmission de la société à sa famille. Il n'est pas dans notre culture de vendre aux enfants alors qu'il y a un intérêt et il faut bien se renseigner. En effet, une réduction de 75 % est appliquée sur la valorisation de la société.

Il faut se méfier des modes, actuellement, le holding patrimonial.

Synthèse générale : tout ce qui concerne l'écologie, si les bâtiments respectent un certain nombre de normes, donne lieu à des réductions fiscales.

Retrouvez le document complet sur : www.adezac.org/upload/editeur/file/loi%20de%20finances%202010.pdf

Notre prochain petit déjeuner aura lieu le 4 mars, sur le thème : faire des économies dans l'entreprise



L'ADEZAC vous représente

26 janvier - CCIE - Commission aménagement du territoire, présidée par Guy-Francis Parmentier. Parmi les sujets à l'ordre du jour ont été traités :

- 1) Point sur le projet de Grand Paris et sur l'OIN Paris Saclay.
- 2) Réflexion sur la localisation de la future gare TGV d'Orly.

26 janvier - Conseil d'Administration de Scientipôle Initiative : parmi les sujets à l'ordre du jour : rapport sur la gestion des Fonds de Scientipôle Initiative, bilan de l'activité 2009 et suivi des chantiers.

28 janvier : l'Adezac a participé au groupe de travail organisé par la DRIRE chez Apis Développement dans le cadre d'un projet de création d'une grappe d'entreprises sur le parc de Courtaboeuf. Si vous souhaitez en savoir plus, vous pouvez contacter Jérémy Trameçon de la DRIRE au 01 69 11 19 32.

28 janvier : Denis Guyot-Sionnest et Hamid Boulenouar ont représenté l'Adezac à la cérémonie des Vœux de la CAPS à SUPELEC

29 janvier : le Président de l'Adezac vous a représentés aux vœux de Télésbonne qui fêtait à cette occasion son vingtième anniversaire en présence de Michel Boyon, Président du CSA ainsi que de nombreuses personnalités de notre département.

1^{er} février - Monsieur Hervé Le Riche, chef de projet campus du plateau de Saclay a présenté devant toutes les commissions du C.E.S. de la CAPS l'état actuel de ce projet et l'évolution future des effectifs. Guy-Francis Parmentier représentait l'Adezac.

2 février -Christiane Granier nous a représentés au Conseil d'Administration d'APIS consacré principalement au débat d'orientation budgétaire 2010.

5 février - le président de l'Adezac a participé au séminaire organisé par le nouveau président du MEDEF Essonne, Thomas Chaudron, sur l'orientation pour les 3 ans à venir

8 février - CCIE : Assemblée Générale. Parmi les points à l'ordre du jour, la prise de position de la CCI Essonne sur le projet du Grand Paris, un bilan sur le Forum de l'international du 10/12/2009 et l'annonce de Techinnov le 18 février 2010 à Orly.

12 février - le président de l'Adezac a été interviewé par des étudiants de Sciences PO, dans le cadre d'une mission qui leur avait été confiée par Pierre Veltz, relative au rôle de Courtaboeuf au sein de l'OIN.



LES BREVES DE L'ADEZAC

- **Nouveau sur Courtaboeuf** : l'Agence Courtaboeuf Développement, en partenariat avec l'AGEFOS PME Île de France et la DDTEFP, propose des services de conseil et d'information pour les entreprises. Pour plus d'informations : www.action-courtaboeuf.fr

- **Nos adhérents :**

Web conférences pour les PME : In Meeting Services (Laurence Buan) société créée depuis janvier 2008 sur le parc de Courtaboeuf, organise pour les grandes entreprises, des formations ou des rencontres à distance via le web, ce qui permet d'économiser du temps et de l'argent, et moins de consommation de CO2.

- **Systaïc (Christophe Vermersch)** : spécialiste du photovoltaïque et Prix BATIMAT D'OR 2009 du Concours de l'Innovation, vient de reprendre Solarwatt Cells, entreprise allemande de 54 salariés, spécialisée dans la production de cellules photovoltaïques.



BIENVENUE AUX NOUVEAUX ADHERENTS

MARKETING TACTICS : dirigeante Caroline LATTARD 24, avenue de la Baltique 91140VILLEBON SUR YVETTE

Activité : Services de marketing et communication

Tél. 01 69 86 15 28 - 06 84 50 84 20 - www.marketingtactics.fr

Le SIOM de la Vallée de Chevreuse : Président Yves Faure - CD 118 à VILLEJUST - Collecte, exploitation, valorisation et traitement des déchets ménagers et assimilés sur le territoire du SIOM.

Tél. 01 64 53 30 00 - www.siom.fr



ANNUAIRE ADEZAC

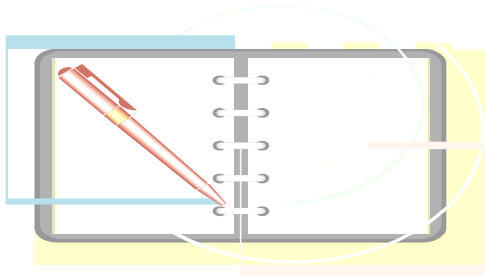
Nous vous rappelons que vous figurez dans l'annuaire en ligne de l'Adezac à la rubrique "annuaire des entreprises". Vous avez la possibilité d'y indiquer votre activité, vos compétences et vos principales références. Si vous avez oublié votre login et votre mot de passe, envoyez-nous un mail à info@adezac.org en communiquant un login et un mot de passe de votre choix : nous les validerons immédiatement.

ASSEMBLEE GENERALE ADEZAC

Le 9 mars 2010 de 18 heures à 19 heures

Salle des 2 Lacs à Villejust

(Voir agenda)



MARQUEZ VOS AGENDAS

- ❖ **Jeudi 4 mars 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Faire des économies dans l'entreprise
Intervenants : Gérard POMMIER - Commissaire aux Comptes, expert judiciaire
Philippe DUCROS : consultant en organisation
- ❖ **Mardi 9 mars 2010 : de 18 heures à 19 heures - Salle des 2 Lacs Villejust**
ASSEMBLEE GENERALE DE L'ADEZAC
Apéritif
- ❖ **Jeudi 1^{er} avril 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Le Conseil de Prud'hommes - Michel Bournat, Président du CPH de Longjumeau
- ❖ **Jeudi 6 mai 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Daniel BARNIER - Sous- Préfet de Palaiseau
- ❖ **Jeudi 3 juin 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Université Paris-Sud - Apprentissage - VAE
- ❖ **Jeudi 2 septembre 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : **Petit Déjeuner ADEZAC**
Les douanes